



Ministère des Finances
Cellule d'exécution des Financements
en faveur des Etats Fragiles
« La CFEF »

Programme de Développement Local des 145 Territoires en RDC, PDL-145T

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE n°MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0952
RELATIVE A LA SELECTION D'UNE FIRME DE CONSULTANTS CHARGEE
D'ASSURER LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT 45
ECOLES PRIMAIRES, 30 CENTRES DE SANTE ET DE 5 BATIMENTS ADMINISTRATIFS
DANS LES 5 TERRITOIRES DE LA PROVINCE DU KWILU

La Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles,

Vu la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés publics et le Décret n°10/22 du 02 juin 2010 portant Manuel des Procédures de la Loi relative aux marchés publics ;

Vu l'Accord d'exécution du Programme de Développement Local des 145 Territoires en RDC, PDL-145T, signé entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et la CFEF le 28 février 2022 ;

Vu l'avis de non objection de la DGCMP sur le plan de passation des marchés de prestations intellectuelles du PDL-145T pour l'exercice 2022, notifié par lettre n°0471/DGCMP /DG/DCP/D4/BNJ/2022 du 4 avril 2022 ;

Vu la décision d'attribution provisoire n°MIN FIN/CFEF/PDL-145T/CGG/2022/0907 du 08 décembre 2022 ;

Considérant la décision d'approbation du marché prise par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, transmise par lettre n°CAB/PM/CTS-EPM/RTB/2022/2592 du 21 décembre 2022 ;

Décide d'attribuer définitivement le marché au candidat suivant :

- La firme **CRESTE**, immatriculée au RCCM : CD/KIN/RCCM/15-B-9252, ID.NAT. 01-H5300-N03133A et N°IMPÔT : A2041208P, sise au n°4286, avenue Caniveau, Courriel : infocrestebe@gmail.com à Kinshasa/Barumbu.

LUNGUNGU KISOSO Alain

Coordonnateur National

